

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2015/48
OBJET : VENTE DE MATERIEL POUR LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL -
MODIFICATIONS DES TARIFS

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 38

Nombre de Conseillers présents et représentés : 44

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 24 mars 2015

Date d'affichage de la convocation au siège : 24 mars 2015

La séance est ouverte

Le 31 Mars de l'année deux mille quinze à 18 h 30
à la Technopole du Site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	E	M. TAMARELLE	MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		Fabrice BOS	P	
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	M. MAYEUX	Muriel EYL	E	Mme LABASTHE
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	E	M. GACHET	Alain LAGOARDETTE	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	E	Mme BENCTEUX
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur CONSTANT est élu secrétaire de séance
Le procès-verbal de la réunion du 3 mars 2015 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

VENTE DE MATERIEL POUR LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL - MODIFICATION DES TARIFS

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, et notamment son article 3 4° portant protection et mise en valeur de l'environnement, dont l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés ;

Vu les délibérations n°2005/17 du 25 mars 2005, n°2005/26 du 23 juin 2005 et n°2007/101 du 21 septembre 2007 concernant l'acquisition et le tarif de vente de kit de compostage individuel des bio-déchets,

Considérant l'avis favorable de la Commission « Gestion des déchets » du 10 mars 2015 ;

Considérant l'avis favorable du bureau;

Depuis 2005, la CCM promeut le compostage individuel comme alternative à la valorisation des biodéchets de cuisine et des déchets du jardinage et ainsi s'engage dans une politique de prévention des déchets sur son territoire.

Ainsi, la collectivité va de nouveau notifier un marché de quatre ans concernant l'acquisition de composteurs. Dans ce marché apparaît la possibilité d'acquérir des composteurs de gros volumes et des kits d'extension pour agrandir les composteurs individuels.

Pour les kits, le prix a été fixé à 12 € en 2005 et maintenu en 2007 par délibération. Depuis, la CCM n'a pas modifié ce coût d'achat pour les habitants de son territoire

Aussi, la collectivité souhaite modifier le prix d'achat pour les particuliers.

Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

1. **Décide** de définir les nouveaux prix d'acquisition pour les particuliers selon les tarifs suivants :
 - 15 € pour un petit composteur (325 l),
 - 30 € pour un gros composteur (830 l),
 - et 15 € pour le kit d'extension permettant de passer de 325 à 830l.
2. **Dit** que les recettes sont enregistrées dans le budget de la Communauté de Communes de Montesquieu.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 31 Mars 2015

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

